Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 035-213501935-20261104-2026_09_13-DE

Conseillers en exercice : 19	
Présents :	16
Absents :	3
Pouvoirs :	3

Département d'Ille et Vilaine
COMMUNE DE MONTREUIL-LE-GAST
Commune du Val d'Ille-Aubigné

REPUBLIQUE FRANÇAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 4 novembre, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de MONTREUIL-LE-GAST, légalement convoqué le 29 octobre 2026, s'est réuni en session ordinaire, publique, en salle du Conseil Municipal de Montreuil-le-Gast, sous la présidence de M. Lionel HENRY, Maire.

Assistaient à la séance : MM Lionel HENRY, Anita OBLIN, Jean-Luc GEFFROY, Carole PIGUEL, Jean-Paul LEBASTARD, Elisabeth FLOCON, Stéphanie AMINOT, Éric DURAND, Morgane CALVEZ, Didier ECHELARD, Nathalie BILLON, Carole DORVAL, Antoine MORIN, Jérémy JEGOU, Emeline MICHEL et Anderson CARDOSO DO ROSARIO.

Absents : Valérie BROUAZIN-JOUSSEAUME, David LE GALL, Matthieu DAY

Pouvoirs : Valérie BROUAZIN-JOUSSEAUME donne pouvoir à Anita OBLIN
David LE GALL donne pouvoir à Jean-Paul LEBASTARD
Matthieu DAY donne pouvoir à carole DUVAL

Secrétaire de séance : Jérémy JEGOU

N° 2026-09-13 :	**Urbanisme : échanges parcellaires avec Espacil**
Rapporteur :	**Mme OBLIN**

Dans le cadre de la mise en copropriété de la résidence « Fontaine de Pigeais », située sur la commune de Montreuil-le-Gast et appartenant à Espacil Habitat, le cabinet de géomètres Quarta a identifié une anomalie foncière concernant la grille d'extraction du garage souterrain de la résidence. En effet, celle-ci serait implantée sur une parcelle appartenant à la commune.

À ce titre, Espacil Habitat a sollicité la commune afin d'étudier la possibilité d'un échange foncier permettant d'intégrer l'emprise de cette grille d'extraction au périmètre de la copropriété.

M. le Maire propose que cette régularisation foncière prenne la forme d'un échange de parcelles. En contrepartie de la cession de l'emprise communale concernée, Espacil Habitat rétrocèderait à la commune la parcelle cadastrée A 360, lui appartenant actuellement et correspondant à l'ancien espace de stockage des ordures ménagères de la résidence.

Les emprises foncières concernées devront être définies par un document d'arpentage établi par un géomètre-expert.

Les conditions de réalisation de cet échange, notamment la prise en charge des frais liés à l'opération (géomètre, actes notariés et frais annexes), seront à la charge exclusive d'Espacil.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 035-213501935-20261104-2026_09_13-DE

Délibération

Après délibération, le Conseil Municipal, **à l'unanimité :**

- **APPROUVE** le principe d'un échange foncier entre la commune de Montreuil-le-Gast et Espacil Habitat, portant sur l'emprise communale accueillant la grille d'extraction du garage souterrain de la résidence « Fontaine de Pigeais », en contrepartie de la parcelle cadastrée A 360, appartenant à Espacil Habitat et correspondant à l'ancien espace de stockage des ordures ménagères ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager les démarches nécessaires et à signer tous les documents et actes nécessaires à la régularisation de cette opération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.
Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture et de sa publication 9 novembre 2026.

Fait le 9 novembre 2026
Le Maire
Lionel HENRY